https://www.arrigny.fr/spip.php?article327

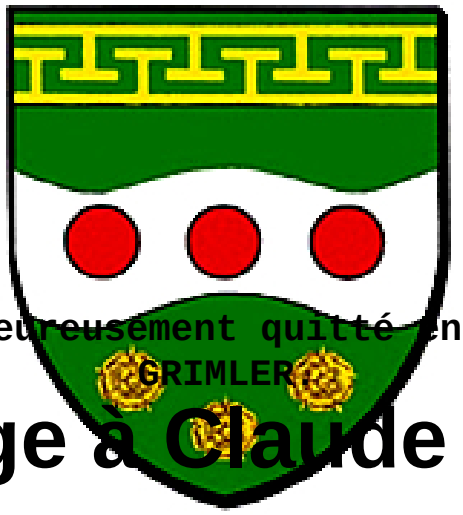

Il nous a malheureusement quitté en 2022 : Claude GRIMLER

Hommage à Claude Grimler.

- 2 - La mairie -

Date de mise en ligne : lundi 17 janvier 2022

Copyright © La commune d'Arrigny, département de la Marne, près du lac du Der - Tous droits réservés

« Une trace indélébile dans la vie Communale »

Claude GRIMLER nous a quittés au milieu de l'après-midi du lundi 17 janvier, à Arrigny, sous les yeux attendris de Sylvianne, son épouse, notre collègue du conseil municipal.

Claude, c'était avant tout une énergie. Cette force, Claude la tenait de son constant engagement au service de sa communauté dans laquelle il puisait tous ses ressorts - ceux-là même qui lui avaient permis de déjouer chaque assaut de la maladie jusqu'à s'éteindre à 78 ans. Pur produit d'une saga familiale tournée vers l'industrie du bois, Claude était parti de son Aube natale, né dans le Village de Pont sur Seine où il passa son enfance, pour rejoindre la Marne pour des considérations professionnelles, notamment à l'usine d'ameublement Roll, de St Remy en Bouzemont. Sylvianne et Claude finiront par s'installer à Arrigny, Commune dans laquelle Claude s'investira. Claude le fera en tant qu'élu - devenant conseiller municipal puis Adjoint - mais aussi, en tant que bénévole actif au sein du Comité d'animation du Village.

Il est indéniable que les soirées « beaujolais nouveau » n'auront plus la même saveur, tout comme les brocantes auront une tonalité bien différente désormais sans sa présence. Que dire aussi des inlassables tournées de Claude, sillonnant en voiture les rues et les chemins communaux pour vérifier que tout est bien en ordre. Désormais, il nous reste le souvenir qu'il s'agira de faire vivre dans nos pensées et nos coeurs. Le souvenir d'un père et d'un grand père, d'un époux, d'un voisin, d'un collègue et surtout d'un Ami qui savait vivre et profiter des choses de la vie, laissant une trace indélébile en chacun de nous. Les tiens peuvent être fiers de ton engagement constant pour ta communauté, Claude. Courage à eux dans cette bien triste épreuve.

Claude a rejoint le département de l'Aube, samedi 22 janvier, reposant auprès de ses parents et de ses beaux-parents.

Copyright © La commune d'Arrigny, département de la Marne, près du lac du Der